

Bonjour Madame,

Nous vous remercions en premier lieu pour votre compréhension quant au délai de réponse ; comme vous le savez, les derniers mois et semaines ont été particulièrement intenses à l'Assemblée nationale.

Après un échange avec Monsieur le Député Martineau, je crois pouvoir vous résumer sa position ainsi :

Monsieur le Député relève effectivement les avantages de la réduction de vitesse à 110 km/h sur autoroute, aussi bien pour lutter contre les émissions de gaz polluants que pour limiter la consommation de carburants fossiles - et d'énergie en général.

Parallèlement, Monsieur le Député estime que le sujet doit être traité dans un débat public approfondi et transparent, en pouvant écouter toutes les parties prenantes, et que cela doit être une faculté laissée à chacun.

Vous remerciant pour cette sollicitation, et pour l'intérêt que vous portez au beau département de la Sarthe,

Très cordialement,

Philippe Bordachar

Collaborateur parlementaire de M. Éric Martineau